

ORDONNANCE COLLECTIVE

INITIER ET EFFECTUER UN PRÉLÈVEMENT NASOPHARYNGÉ POUR LA RECHERCHE D'INFLUENZA		OC-D-4
Date d'entrée en vigueur 9 mai 2006	Date de révision 25 mars 2014	
Professionnels habilités à exécuter l'ordonnance		
<ul style="list-style-type: none"> • Les infirmières habilitées qui possèdent les connaissances et les compétences nécessaires et qui exercent dans les secteurs du CSSS de Maskinongé. • La conseillère en soins infirmiers responsable de la prévention et du contrôle des infections (PCI) • L'infirmière du bureau de santé 		
Secteurs d'activité visés		
Centre de services Avellin-Dalcourt : <ul style="list-style-type: none"> • Programme hébergement • Programme SAPA : unité de courte durée gériatrique (UCDG) 		
Personne, groupe de personnes ou situation clinique visés		
<ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des usagers adultes des secteurs visés présentant un syndrome d'allure grippal (SAG) • Membre du personnel présentant un SAG 		
Activités réservées de l'infirmière		
<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique. • Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques selon une ordonnance collective. 		
Médecin répondant		
<ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant pour les usagers du Centre de services Avellin-Dalcourt • Médecin du bureau de santé pour les membres du personnel 		
Indications et conditions d'initiation	<ul style="list-style-type: none"> • Usager, résident ou employé qui répond à la définition de SAG suivante : <ul style="list-style-type: none"> apparition soudaine de tous les symptômes suivants : <ul style="list-style-type: none"> ➤ fièvre : température (T°) buccale plus élevée que 38 °C : <ul style="list-style-type: none"> personne âgée en CHSLD : <ul style="list-style-type: none"> 1 prise de T° buccale plus élevée que 37,8 °C; ou 2 prises de T° rectale plus élevées que 37,5 °C; ➤ toux; ➤ et d'au moins un des symptômes suivants : <ul style="list-style-type: none"> – mal de gorge – arthralgie (douleur dans les articulations) – myalgie (douleur musculaire) – fatigue extrême <p>N. B. La présentation peut être atypique et la fièvre absente, en particulier chez les personnes âgées. De plus, la toux peut-être tardive. En présence de cette situation, aviser la conseillère en soins infirmiers PCI.</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> • Prélèvement demandé par la conseillère en soins infirmiers PCI : La conseillère peut demander de faire un prélèvement nasopharyngé pour la recherche d'influenza à un usager/résident des secteurs visés, suite à son évaluation des symptômes présents et de la situation sur l'unité de soins. • Surveillance de l'influenza en CHSLD : se référer à l'annexe 1 pour les prélèvements. • Les prélèvements doivent être faits dans les premières 72 heures après le début des symptômes.
Intentions thérapeutiques	<ul style="list-style-type: none"> • Usagers/résidents : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Confirmer rapidement la présence du virus de la grippe de type A ou B dans les sécrétions nasopharyngées d'un usager/résident du CSSSM. ➢ Détecter, de façon précoce, la présence d'une éclosion de grippe sur une unité de soins, afin de mettre en place rapidement les mesures de gestion d'éclosion appropriées. • Membres du personnel : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Confirmer rapidement la présence du virus de la grippe de type A ou B dans les sécrétions nasopharyngées d'un employé du CSSSM afin de procéder à la gestion du cas et de ses contacts. ➢ Appliquer et mettre en place, de façon concertée, les mesures appropriées de prévention et de contrôle des infections. ➢ Détecter, de façon précoce, la présence d'une éclosion de grippe sur une unité de soins, afin de mettre en place rapidement les mesures de gestion d'éclosion appropriées.
Contre-indications	<ul style="list-style-type: none"> • Fracture du nez récente (moins de 1 mois) • Épistaxis récente (moins de 7 jours)
Limites/Référence au médecin	<ul style="list-style-type: none"> • Refus ou absence de collaboration de la part de la personne à dépister. • Le SAG a débuté depuis plus de 72 heures. • Obtenir une prescription médicale si l'usager/résident ou l'employé à l'une ou l'autre des contre-indications ci-haut mentionnées.
Directives	<ul style="list-style-type: none"> • Aviser la conseillère en soins infirmiers PCI au premier syndrome d'allure grippale se référer à l'annexe 1 pour un résumé. • Mettre en place les précautions gouttelettes/contact afin d'appliquer les mesures d'isolement pour tout usager/résident symptomatique. • Aviser le médecin traitant des symptômes de SAG chez l'usager/résident (afin de vérifier s'il désire débuter une médication antivirale pour son patient). • Inscrire les informations appropriées au dossier de l'usager/résident lorsque le prélèvement a été effectué. • Aviser la conseillère en soins infirmiers PCI lors de l'obtention d'un résultat positif. • Maintenir l'isolement pour un minimum de 5 jours ou jusqu'à 24 heures après la fin des symptômes. Toujours choisir la plus longue des deux éventualités. N.B. En CHSLD, les mesures d'isolement seront à ajuster selon les cas. • Pour les employés, inscrire sur la requête de laboratoire le nom du médecin du bureau de santé, car celui-ci sera responsable des résultats.

Référence aux méthodes de soins de l'AQESSS	Prélèvement des sécrétions nasopharyngées.
Sources	<p><i>Guide régionale de contrôle et de prévention de l'influenza en CSSS (volet CHSLD) Mauricie et Centre-du-Québec, 2007.</i></p> <p><i>Guide d'intervention : Grippe saisonnière en milieu d'hébergement et de soins de longue durée, Prévention, Surveillance et Contrôle, [Groupe de travail provincial sur l'influenza, mandaté par la Table de concertation nationale en maladies infectieuses (TCNMI)], 12 décembre 2013.</i></p> <p>CSSS DU HAUT-SAINT-AURICE. <i>Ordonnance collective OC-01, Prélèvement nasopharyngé pour la grippe durant la période d'activité grippale, février 2014.</i></p> <p>CSSS DE LA VALLÉE-DE-LA-BATISCAN. <i>Ordonnance collective OC-P6, Dépistage de l'influenza : Prélèvement nasopharyngé, 24 novembre 2010.</i></p> <p>CSSS DE BÉCANCOUR-NICOLET-YAMASKA. <i>Ordonnance collective OC-DSI-2012-53, Initier et effectuer le prélèvement nasopharyngé pour la recherche d'influenza. Prélèvement nasopharyngé pour la grippe durant la période d'activité grippale, 2 octobre 2012.</i></p>

PROCESSUS D'ÉLABORATION

Rédigée par :

Nicole Prud'homme, responsable des soins infirmiers (RSI)

Date : 2005-11-14

Validée par :

Original signé

Jocelyn Milot, inf., M. Sc.
Directeur des soins infirmiers
et des programmes services

Date : 2006-02-10

PROCESSUS D'APPROBATION

Approuvée par :

Original signé

Dr Martin Lamy
Président du CMDP

Date : 2006-02-10

Original signé

Dr Guy Grenier
Directeur des services professionnels (DSP)

Date : 2006-04-11

Original signé

Dr François Picher
Médecin responsable du service de
santé et sécurité au travail du CSSSM

Date :

PROCESSUS DE MISE À JOUR

Révisée par :

Karine Bertrand, conseillère en soins infirmiers

Date : 2014-03-

Validée par :

Jocelyn Milot, inf., M. Sc.
Directeur des soins infirmiers et des programmes services

Date : 2014-03-25

Présentée au CMDP

Date : 2014-03-25

ALGORITHME POUR LA SURVEILLANCE ET CONFIRMATION D'UNE ÉCLOSION D'INFLUENZA EN CHSLD

SYNDROME D'ALLURE GRIPPALE (SAG)

Apparition soudaine de tous les symptômes suivants :

- **fièvre** : 1 prise de T° buccale plus élevée que 37,8 °C;
 ou
 2 prises de T° rectale plus élevées que 37,5 °C;
- **et toux;**
- **et au moins un des symptômes suivants :**
mal de gorge, arthralgie, myalgie ou fatigue extrême.

1^{er} CAS DE SAG

(Aviser la conseillère en soins infirmiers PCI, poste 2756)



Surveiller l'apparition de nouveaux cas de SAG pour une période de **10 jours**

2^e CAS DE SAG EN 10 JOURS CHEZ LES RÉSIDENTS



PRÉLÈVEMENT NASOPHARYNGÉ DE CE 2^e CAS
PRÉLÈVEMENT DU 1^{er} CAS, si SAG présent depuis 72 heures ou moins
PRÉLÈVEMENT DE TOUT AUTRE CAS jusqu'à :
confirmation de l'éclosion ou l'atteinte d'un total de 5 prélèvements maximum.



Sélectionner dans MédiClinic : Influenza A/B/RSV/PCR
Nature/site : sec. Naso-p
Inscrire dans la case commentaire : CHSLD, éclosion



ÉCLOSION CONFIRMÉE

2 prélèvements positifs pour influenza de même type (même souche) et
ayant un lien épidémiologique (temporel et géographique) entre eux.



Aviser la conseillère en soins infirmiers PCI qui avisera la direction
de santé publique de l'éclosion d'influenza en cours dans notre
établissement.